

lités dans l'imbroglio qui s'en est suivi, comme meilleure que celle du major et de Mme Herridge, et voilà pourquoi j'accordais, dans mon esprit plus d'importance à la situation du major qu'à la responsabilité de M. Bennett.

D. Et c'est aussi pourquoi je demandais à M. Gordon pourquoi la mise au point à l'effet que Mme Herridge n'avait pas été mise en cause, étant donné l'absence d'intention de la mettre en cause, n'avait pas été plus lumineuse.—R. Je ne puis vous dire ce qui se trouvait dans le compte rendu de l'assemblée de Lindsay.

D. Et c'est ce que je me suis demandé.—R. Les discours n'ont pas été sténographiés et pour cette raison je ne puis que vous fournir des esquisses assez vagues; en tous cas, je me souviens d'avoir eu soin de déclarer que le major avait fait son voyage en profitant de l'occasion.

Le PRÉSIDENT: A-t-on d'autres questions à poser? Désirez-vous faire d'autres déclarations, monsieur Gordon?

Le TÉMOIN: Non.

Le témoin se retire.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Duff, vous avez fait venir un témoin, hier. Désirez-vous en faire venir d'autres?

M. DUFF: Pas pour l'instant, monsieur le président.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Speakman, je crois savoir que vous aviez l'intention d'interroger le premier ministre ou M. Herridge.

M. SPEAKMAN: J'ai dit qu'il serait possible qu'après avoir entendu M. Gordon, j'eusse l'idée de poser certaines questions.

Le PRÉSIDENT: Monsieur le premier ministre ou M. Herridge désireraient-ils ajouter quelque chose?

Le PREMIER MINISTRE: Non, à moins qu'on ne me pose des questions.

Le Comité s'ajourne pour se réunir à la discrétion du président.